

Le rapport remis, vendredi 7 décembre au premier ministre, par le sénateur (UMP) Alain Lambert, sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales suscite l'inquiétude des conseils généraux.

Ce document, commandé par le gouvernement, évoque la suppression de la "clause générale de compétence", qui permet aux départements d'intervenir dans tous les domaines de l'action publique, au-delà de leurs pouvoirs traditionnellement reconnus dans les domaines de l'éducation (les collèges), de l'aide sociale (dont le RMI) et de la gestion du réseau routier. Selon le rapport, "cette option suppose que les départements et régions interviennent sur un domaine limitatif de compétences et que, dans ces domaines, leur compétence soit exclusive ou, par exception, clairement partagée avec une seule autre personne publique (...)".

"OFFENSIVE"

Le texte précise que "cette option pourrait être expérimentée dès 2008 dans deux ou trois régions, avant éventuellement de l'introduire dans une loi organique". Le document évoque aussi "la question d'un regroupement de la responsabilité des collèges et lycées (...) en la confiant soit aux départements, soit aux régions, pour simplifier le copilotage avec l'Etat".

Les régions sont plutôt favorables à la suppression de la clause générale de compétence. En revanche, l'Assemblée des départements de France (ADF) y est plutôt hostile. "Cela reviendrait à faire des départements de simples prestataires d'allocations sociales, alors qu'ils jouent aussi un rôle dans la solidarité territoriale", proteste Michel Berson, secrétaire général d'ADF et président (PS) du conseil général de l'Essonne.

Claudy Lebretton, président de l'ADF, est plus nuancé. "Je ne suis pas hostile à l'ouverture d'un débat sur le sujet, avance-t-il. Il est clair qu'on assiste à une véritable offensive contre les départements. Edouard Balladur et Pierre Méhaignerie se sont exprimés en ce sens. Nous ne pouvons pas rester passifs et devons être prêts à faire des propositions à l'Etat."

Jacques Attali, président de la commission pour la libération de la croissance, avait soulevé le premier la polémique en proposant, fin octobre, de "regrouper régions et départements". Il suggérait aussi de réunir les 36 000 communes en 6 000 regroupements de communes ou intercommunalités.

Les départements savent qu'ils peuvent compter sur l'appui du Sénat, où siègent de nombreux présidents de conseils généraux. Un communiqué de Matignon indique que "le gouvernement engagera rapidement avec les représentants des collectivités territoriales, dans le cadre de la Conférence nationale des exécutifs (installée en octobre par M. Fillon), une concertation sur les suites à donner à ce rapport".

Xavier Ternisien

Article paru dans l'édition du 11.12.07